

**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Stratégie énergétique de l'UE : ménager l'environnement et le porte-monnaie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-641740>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Stratégie énergétique de l'UE: ménager l'environnement et le porte-monnaie

## INTERNET

Commission européenne, Direction générale Energie et transports:  
[http://ec.europa.eu/energy/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/energy/index_fr.html)

### Réchauffement climatique: réduire de 20% les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2020

Selon les plans de la Commission européenne, l'Union européenne doit réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 20% par rapport à la valeur de 1990 – année de référence du protocole de Kyoto. Si les Etats-Unis et les autres pays industrialisés suivent, l'UE est même prête à les réduire de 30%. Pour garantir une politique climatique efficace et conforme au marché, l'UE souhaite poursuivre le négociage des certificats d'émissions, en phase pilote depuis 2005, qu'elle considère comme le pilier d'un futur réseau global d'émissions. A l'échelle mondiale, l'UE produit environ 14% des émissions de CO<sub>2</sub>.

### Sécurité de l'approvisionnement: abaisser la consommation d'énergie primaire

La réduction de la consommation de combustibles fossiles devrait permettre d'accroître l'indépendance à l'égard des importations. L'UE s'est donc fixée comme objectif d'abaisser de 20% la consommation globale d'énergie primaire d'ici 2020, réduction qui s'accompagnerait d'une baisse de la consommation d'énergie de 13%. Pas moins de 100 milliards d'euros et 780 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> par an pourraient ainsi être économisés. La Commission européenne a déjà présenté en automne un plan d'action sur l'efficacité énergétique, qui comprend 75 mesures dans 10 domaines. Si le statu quo est maintenu, l'UE s'attend à ce que la dépendance à l'égard des importations passe de 50% aujourd'hui à 65% d'ici 2030, les importations de gaz représentant à elles seules 40%.

Durant la deuxième semaine de janvier, la Commission européenne a présenté un plan d'action énergétique complet. Celui-ci met l'accent sur la lutte contre le changement climatique, la sécurité à long terme de l'approvisionnement énergétique, la réduction de la dépendance à l'égard des importations, la promotion de l'efficacité énergétique et le renforcement du marché intérieur du gaz et de l'électricité. Ci-après un bref aperçu de ces points.

### Energies renouvelables: plans d'action nationaux

Selon le papier stratégique, un cinquième de la consommation globale d'énergie dans la Communauté européenne devra être couvert par des agents énergétiques renouvelables d'ici 2020. Aujourd'hui, ces agents ne représentent que 7% de la consommation d'énergie. Dans le domaine des transports, la part minimale des biocarburants doit être fixée à 10%.

La commission envisage de procéder à des adaptations législatives déjà cette année. Il sera laissé à chaque Etat membre le soin de composer lui-même le meilleur mix d'énergies renouvelables. Les Etats seront tenus d'élaborer des plans d'action nationaux en vue de la promotion des énergies renouvelables, notamment dans les domaines de l'approvisionnement en électricité, des biocarburants, du chauffage et de la réfrigération. En outre, la commission entend faire en sorte que les barrières contre l'intégration d'énergies renouvelables dans les systèmes énergétiques européens soient levées.

### Marché du gaz et de l'électricité: dissocier production et distribution

Le pouvoir de marché des grands groupes énergétiques exaspère la Commission européenne: elle considère qu'il constitue le principal obstacle à une baisse des prix de l'énergie. Elle propose donc de séparer clairement la production de la distribution d'électricité et de renforcer dans le même temps la position des autorités de régulation. La commission envisage deux options pour dissocier production, transport et distribution:

soit les groupes électriques conservent leurs réseaux mais ne sont plus responsables de l'exploitation, soit les réseaux sont vendus, ce qui reviendrait à démanteler des grands groupes tels que E.on, Vattenfall, Rewe et EnBW en Allemagne ou EDF en France.

### Energie nucléaire: nouvelles centrales souhaitées

Malgré les problèmes considérables posés par la gestion des déchets nucléaires et par le stockage final, la commission estime que l'énergie nucléaire est la solution la moins coûteuse pour produire de l'électricité sans polluer l'environnement avec des émissions de CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi Bruxelles se prononce en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires. Néanmoins: il revient à chaque Etat membre de décider s'il souhaite exploiter ou non cette énergie.

### Recherche énergétique: 7 milliards d'ici 2013

Entre 2007 et 2013, l'UE entend investir environ un milliard d'euros par an dans la recherche et le développement de technologies énergétiques innovantes. Cette mesure doit contribuer à réduire les coûts de production d'énergie à partir d'agents renouvelables et à utiliser l'énergie de manière plus efficace. L'objectif déclaré de l'UE est de devenir numéro un mondial dans le domaine des technologies énergétiques innovantes.

(rik)